



INFO'CORCELLES – SAPICOURT

COMMUNICATION DES POMPIERS

Les sapeurs pompiers de Muizon remercient la population pour l'accueil qui leur a été réservé lors de la tournée de vente de leur calendrier. Ils vous présentent également leurs meilleurs vœux pour 2017.

Les pompiers recrutent, et que vous soyez une femme ou un homme âgé de 16 à 55 ans, vous pouvez les rejoindre. Désormais, il n'est plus nécessaire de réaliser tous les types d'activités réalisés par les pompiers (Secours à personnes, inondations, nids d'insectes ... et incendie). Il est possible de n'intervenir que sur le secours à personnes par exemple.

Vous pouvez contacter le Sergent Rudy MOREL (06 50 99 01 26) ou le Capitaine Hubert DEGREMONT (06 68 96 52 83) pour plus d'informations.

Les pompiers de Muizon rappellent qu'ils assurent toujours gratuitement la destruction des nids d'insectes. Vous pouvez contacter pour cela le Sergent Rudy MOREL.

INTERCOMMUNALITE

Ca y est, après être entré dans le Grand Est en 2016, nous voici dans le Grand Reims depuis le 1^{er} janvier 2017 ! C'est sans surprise que Catherine VAUTRIN, notre députée, a été élue le 9 janvier dernier avec 95% des voix, Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Patrick DAHLEM, notre maire, y représente notre commune.

Nous rappelons que les principales compétences exercées par la Communauté Urbaine sont les suivantes :

Assainissement, Eau, Voiries communales et intercommunales, Eclairage public, Collecte des déchets, Scolaire et périscolaire, Petite enfance, Marpa, PLUi, Mobilité – Transport scolaire, Développement économique, Parcs de stationnement, Zones d'activité ...

En ce qui concerne les Voiries communales et intercommunales, le Scolaire et périscolaire et l'Eclairage public, une gestion décentralisée par Pôles de Proximité est mise en place, dans le but d'assurer l'efficacité de leur fonctionnement quotidien. Pour notre commune ce Pôle est situé au niveau de l'ancienne communauté de communes Champagne-Vesle. Des Conférences

de Territoires s'y tiendront auxquelles participera notre maire Patrick DAHLEM.

TRES HAUT DEBIT PAR FIBRE OPTIQUE

Les connexions Internet dans notre commune ne sont pas très performantes. Elles sont aussi globalement de valeurs très inégales entre les différents quartiers. Celui de Sapicourt est un peu mieux loti que celui de Courcelles, car il est situé plus près du central téléphonique de Jonchery sur Vesle.

Notre village a été classé dans les villages à traiter de façon prioritaire. Nous devrions donc pouvoir disposer de la fibre optique dans les deux premières années de son déploiement par la région, en partenariat avec le département de la Marne. Ces travaux débuteront fin 2018.

SEL DANS LES BACS

La région vient de connaître une longue période de gel à laquelle nous ne sommes plus habitués. Notre cantonnier, Monsieur Eric BENOIT, travaille trois matinées par semaine dans la commune, les jeudis, vendredis et samedis.

Il travaille également pour les autres matinées de la semaine pour la commune de Branscourt. En cas de besoin, Eric BENOIT passe à l'aide de notre tracteur la brosse à neige de Branscourt, ou notre épandeur à sel dans les rues des deux communes. Pour parer aux urgences, la commune a mis en place depuis plusieurs années, des bacs à sel à des endroits stratégiques du village, sauf sur RD228 qui est traitée par le département en cas de neige ou de verglas. Ces bacs à sel sont rechargés régulièrement par Monsieur Eric BENOIT ou par un membre du Conseil Municipal (Maire, Adjoint ou Conseiller). Toutefois, nous nous apercevons que le niveau de sel dans certains bacs baisse très rapidement (parfois en une soirée), même en dehors des périodes de gel. Nous vous rappelons que ce sel est à l'usage de tous, qu'il convient de l'utiliser à bon escient, et de ne pas se servir dans les bacs pour en faire un stock à son domicile.

Nous comptons sur le civisme de chacun, pour le bien-être de tous.

PROTECTION ZONE NATURA 2000

« Le Bois des Haut-Balais », situé dans notre commune, abrite des milieux remarquables et des espèces patrimoniales qui méritent d'être préservés (Des végétaux : Liparis de Loesel, Grassette commune, Gentiane pneumonanthe ..., et des petits animaux et insectes rares, comme le triton crêté et l'agrion de mercure). Au sein de ce boisement se situent des pelouses sur sable rares à l'échelle de l'Europe, justifiant son inscription au sein du site Natura 2000 n°29 des «Marais et pelouses du Tertiaire au Nord de Reims ».

Une zone sablonneuse qui se trouve en son centre, sert très souvent de terrain de motocross, bien que la circulation dans toute la zone soit interdite à tous les types de véhicules. Afin de réduire au maximum cette circulation, il a été décidé la mise en place d'une barrière au niveau d'une des deux entrées principales de la zone, côté chemin du Bémont, pas très loin de notre benne à verre. La société MORONI a accepté de la fournir et de l'installer gratuitement, ce dont nous la remercions grandement. Dans un souci pédagogique, elle a également accepté de mettre en place à proximité des deux barrières d'accès à la zone (Côté chemin du Bémont, et côté RN31 où la barrière existe déjà), des panneaux d'information expliquant ce qu'est une zone NATURA 2000, et pourquoi la circulation des véhicules y est interdite. Les barrières seront cadenassées, et des clés seront disponibles en mairie pour les ayants droit (Propriétaires, chasseurs, etc.).

AUTORISATION SORTIE DU TERRITOIRE

La sous-préfecture nous informe, que tout mineur non accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale, doit maintenant présenter à chaque sortie du pays, une Autorisation de Sortie du Territoire (AST) accompagnée d'une photocopie de la Pièce d'Identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. L'AST est matérialisée par la présentation du formulaire CERFA 15646*01 renseigné, et signé par un titulaire de l'autorité parentale. Ce formulaire se trouve sur internet. Nous pouvons vous l'éditer en mairie.

L'AST est applicable à tout mineur résident en France, quelle que soit sa nationalité.

Aucune démarche en mairie ou en sous-préfecture n'est nécessaire.

TERRAIN MULTISPORT A ROSNAY

Un terrain multisport a été installé dernièrement à Rosnay, à proximité de l'école primaire et maternelle. Il est utilisé par les enfants de cette école. Mais il est également accessible en dehors des temps scolaires, aux habitants d'Aubilly, de Branscourt, de Courcelles-Sapicourt, de Germigny, de Janvry, de Méry-Prémecy, de Rosnay et de Treslon. Il a en effet été financé par l'ex-Syndicat Scolaire de Rosnay, avec des fonds provenant de ces 8 villages.

NOUVELLES CARTES D'IDENTITE

A partir du 27 mars 2017, les nouvelles Cartes d'Identité ne pourront plus être délivrées dans notre mairie. Elle ne sera pas équipée du matériel nécessaire à la réalisation de Cartes d'Identité biométriques. Il sera possible d'en effectuer la demande auprès de l'une des 2200 communes françaises équipées, quelque soit l'adresse du demandeur.

Dans la Marne 24 communes pourront les délivrer, dont Reims, Gueux, Saint-Brice Courcelles, Tinquieux ... Il est prudent de ne s'y rendre qu'après avoir pris un rendez-vous.

FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE

Pendant les vacances de février, le secrétariat de la mairie sera fermé :

- Le lundi 13/02/2017 matin ;
- Le jeudi 16/02/2017 toute la journée.

Le secrétariat ré ouvrira le lundi 20/02/2017.

En cas de nécessité, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou l'un de ses Adjointes.

Rappel :

En dehors des périodes de vacances, le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

- Le lundi de 9h00 à 11h30
- Le jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h15 à 18h00.

En cas de nécessité, vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou l'un de ses Adjointes.